

## Les Français et l'activité féminine

# Travailler ou mater ?

Georges Hatchuel

*Il est courant de mettre en évidence la montée continue du travail féminin depuis plus de trente ans. De fait, une femme sur deux exerce aujourd'hui une activité professionnelle.*

*Il reste que cette croissance n'a pas mis fin au partage des rôles dans les couples. Ainsi, plus elles ont d'enfants, moins les femmes exercent : entre 25 et 39 ans, neuf femmes sur dix sans enfants à charge travaillent. Elles sont 83% quand elles ont un enfant, 73% quand elles en ont deux et 47% quand elles ont trois enfants à charge.*

*De fait, les contraintes concernant le travail féminin et l'image du rôle de la femme dans la société sont telles que, au-delà des faits, on ne peut éviter de s'interroger sur l'évolution des mentalités sur le travail des femmes. La montée continue – et irréversible ? – de l'activité féminine s'est-elle accompagnée ces dernières années d'une évolution véritable des opinions ? C'est à cette question qu'une étude du CRÉDOC, réalisée pour le compte de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), apporte quelques éléments de réponse. Ils permettent de mieux comprendre la façon dont s'articulent entre elles les attitudes sur le travail féminin et celles sur l'activité des mères de jeunes enfants.*

### Des opinions sous contraintes

Quatre grands enseignements se dégagent de l'analyse des opinions de la population :

– Le travail féminin est une idée qui s'enracine chez les Français. Il reste que les partisans du libre travail des femmes sont encore en France légèrement minoritaires. D'ailleurs, le nombre de partisans de l'activité féminine, en nette croissance depuis une décennie, semble marquer le pas, ces dernières années, du fait d'une interrogation accrue sur le travail des femmes ayant un enfant en bas âge.

– Logiquement, les femmes actives sont bien plus nombreuses que l'ensemble des Français à opter pour la liberté de choisir ou non de travailler. Mais il n'en reste pas

moins que quatre d'entre elles sur dix mettent encore des conditions restrictives à l'activité féminine ; là aussi principalement parce qu'elles estiment que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge.

– Une forte majorité de Français se déclarent partisans d'une politique incitant, par des aides financières, les mères de jeunes enfants à cesser temporairement de travailler. Peut-être ce résultat global concernant l'ensemble de la population n'est-il pas vraiment étonnant. Mais quand on sait l'attachement des femmes à l'activité professionnelle, on ne peut qu'être surpris de relever que les femmes actives, elles aussi, y sont majoritairement favorables.

– Enfin, une analyse plus fouillée des opinions des Français montre que leurs positions, favorables ou défavorables, sur le

Evolution des opinions sur le travail féminin



travail des femmes tiennent plus aujourd'hui à l'idée qu'ils ont des contraintes et du rôle de la femme quand elle a un enfant en bas âge, que d'une prise de position de principe sur l'activité féminine.

## Le travail des femmes s'enracine dans les mentalités

En douze ans d'observation (1978-1989), la conception du travail féminin la plus moderniste, celle qui laisse aux femmes la possibilité de choisir, c'est-à-dire de travailler quand elles le désirent, a gagné quatorze points : 29% des Français la choisissaient en fin 1978, 43% l'adoptent en fin 1989. Mais même si les opinions sur cette question ont profondément évolué, les « partisans » du libre travail des femmes sont encore légèrement minoritaires.

Bien sûr, le pourcentage de Français favorables à l'activité féminine varie fortement selon les catégories : le niveau d'instruction est le critère le plus discriminant. Ainsi, 70% des diplômés du bac ou d'études supérieures sont favorables au travail des femmes, contre à peine un tiers des non-diplômés. Plus généralement, les partisans du travail féminin sont plutôt les actifs, les jeunes, les habitants de l'agglomération parisienne, tandis que les opposants sont plutôt les inactifs, âgés de 65 ans et plus, résidents dans des communes rurales.

## L'opinion sur l'activité féminine

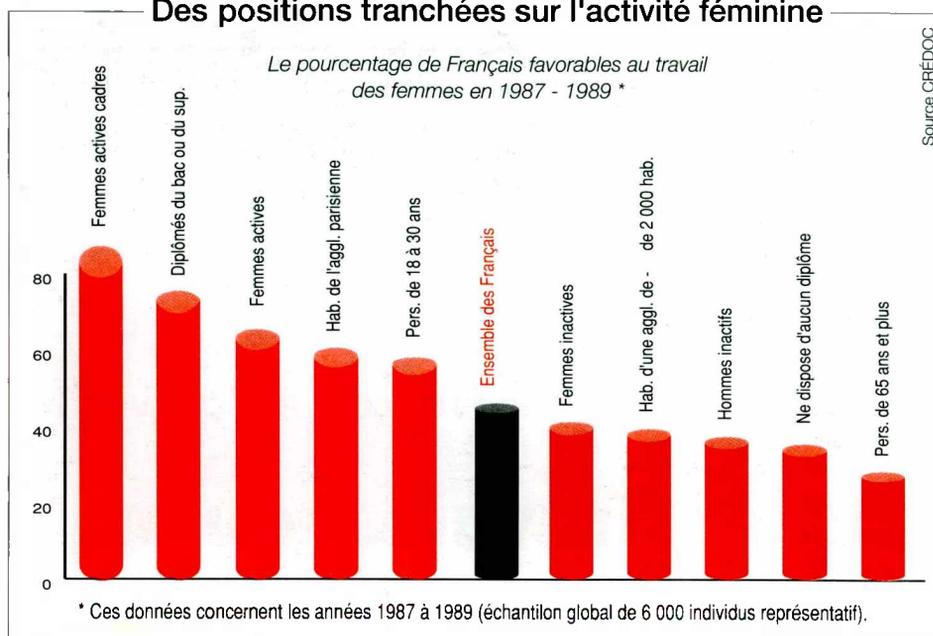
Depuis 1978, le CRÉDOC interroge les Français sur leur opinion à l'égard du travail féminin. Une question est suivie systématiquement depuis cette date :

« Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre ? »

- 1 - Elles ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge.
- 2 - Elles ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire.
- 3 - Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent.
- 4 - Elles devraient toujours travailler.
- 5 - Elles ne devraient jamais travailler.
- 6 - Ne sait pas.

On considère ici que ceux qui pensent que « les femmes devraient toujours travailler » ou devraient travailler « dans tous les cas où elles le désirent » sont plutôt « favorables » au travail des femmes (45 % en fin 1989). A l'inverse, ceux qui choisissent les réponses 1, 2 ou 5 sont considérés comme plutôt « défavorables » au travail féminin, soit directement, soit par la mise en avant de conditions explicites au libre choix des femmes d'exercer une activité (53 % en fin 1989).

## Des positions tranchées sur l'activité féminine



Mais on relève aussi que dans les groupes où le nombre de partisans du travail féminin marque le pas ces dernières années, cela est dû plutôt à une stabilisation ou à une légère remontée du nombre d'opposants à l'activité des femmes ayant un enfant en bas âge : ceux-ci représentent environ 30% de la population.

Curieusement, ce ralentissement de tendance semble être relativement plus le cas d'individus appartenant aux catégories *a priori* attachées à l'activité des femmes : les habitants de l'agglomération parisienne, les individus les plus jeunes ou les plus diplômés.

## Les femmes actives encore partagées

Les actives elles-mêmes sont relativement plus nombreuses que l'ensemble des Français à opter pour la liberté des femmes de choisir ou non de travailler : 60% d'entre elles font ce choix, mais, là aussi, les variations selon le diplôme ou la profession exercée sont sensibles. 46% seulement des femmes actives non diplômées sont favorables au libre travail des femmes, contre 80% des diplômées du bac ou du supérieur. Ainsi, quatre femmes actives sur dix mettent elles-mêmes des conditions restrictives au travail féminin : d'une part, un quart des employées et des ouvrières estiment que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge. C'est aussi le cas d'une à deux femmes cadres sur dix. D'autre part, un pourcentage non négligeable de femmes actives (14%) considèrent que les femmes ne devraient travailler que si elles y sont obligées par les contraintes économiques.

## Une aide financière pour s'arrêter temporairement de travailler

Ce contexte général influence fortement sur les positions des Français quant à l'arrêt d'activité des mères d'enfants en bas âge. Interrogés sur leur préférence entre une

aide en nature donnée sous forme d'équipements, permettant aux mères de jeunes enfants de continuer à travailler, et une aide en espèces incitant ces mères à cesser temporairement d'exercer, les quatre cinquièmes des Français optent pour l'incitation à la cessation temporaire du travail des mères de jeunes enfants.

Les non-diplômés, les personnes les plus âgées, les habitants de petites communes rurales sont de loin les plus favorables à un tel « salaire maternel » temporaire, mais le pourcentage de partisans d'une telle prestation reste toujours supérieur à 60%, même au sein des groupes les plus attachés à l'activité féminine. D'ailleurs, cette majorité est confirmée également chez les femmes actives (72%). Les variations selon le niveau de formation initiale sont sensibles : 79% des actives qui n'ont aucun diplôme et 57% de celles qui disposent du bac ou d'un diplôme supérieur y sont favorables.

Ainsi, cette forte demande d'aide à la cessation temporaire d'activité se situe dans un climat général d'évolution des mentalités plus attentif aux difficultés des mères actives ayant des enfants en bas âge. Mais ces résultats ne signifient pas pour autant que les femmes ne sont pas attachées à l'activité professionnelle. En effet, ils ne doivent en aucun cas être dérogés

## L'enfant et la carrière professionnelle

### Pourcentage d'individus qui estiment que :

– avoir un enfant pénalise la carrière professionnelle des femmes :

54% de l'ensemble des Français  
56% de ceux ayant un enfant de moins de 6 ans  
53% des femmes actives.

– avoir un enfant pénalise la carrière professionnelle des hommes :

6% de l'ensemble des Français  
9% de ceux ayant un enfant de moins de 6 ans  
5% des femmes actives.

Source : CRÉDOC, enquête « Aspirations », fin 1989 - début 1990

## Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus en accord ?

	Ensemble de la population		Femmes actives	
	1987	1989	1987	1989
● Permettre aux mères de jeunes enfants de continuer de travailler en leur offrant plus d'équipement de garde .....	19	21	29	28
● Inciter, par des aides financières, les mères de jeunes enfants à cesser temporairement de travailler .....	80	78	69	72
● Ne sait pas .....	1	1	2	-
<b>Ensemble .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CRÉDOC, enquête « Aspirations »

du contexte qui est le leur : Il s'agit d'abord d'une aide à la cessation *temporaire* d'activité. Ensuite, l'interrogation a trait aux seules *mères de jeunes enfants*. Enfin, le contexte est celui d'une *insuffisance des équipements de garde*, sentiment aigu exprimé par une très forte majorité (80%) de la population. Autrement dit, le constat, réalisé aussi par les plus chauds partisans du travail des femmes, sur les difficultés à concilier activité professionnelle et enfants en bas âge, l'insuffisance des places d'accueil, incitent davantage à opter pour l'aide financière favorisant l'arrêt temporaire d'activité, surtout quand le travail exercé est peu valorisant et le niveau de salaire perçu faible ou moyen.

## Les Français, la mère et l'enfant

Ces opinions sur l'incitation à l'arrêt temporaire d'activité sont quelque peu à contre-courant des idées habituellement avancées en la matière. Mais elles se situent dans un environnement général qui nous conduit à considérer l'étendue du chemin qu'il reste encore à parcourir pour que, dans l'esprit des Français, la situation de la femme active soit identique à celle de son conjoint : ainsi, pour 57% de la population, il n'est pas indifférent que

ce soit le père ou la mère qui s'arrête temporairement de travailler pour s'occuper d'un enfant en bas âge : pour eux, c'est plutôt à la mère de le faire.

D'autre part, pour 12% des Français, le travail des deux parents est « totalement incompatible » avec le fait d'élever comme il faut un enfant en bas âge et pour 30%, il est « difficilement compatible ».

Enfin, plus de la moitié des Français (54%) estiment qu'avoir un enfant pénalise la carrière des femmes. A l'inverse, l'immense majorité considère que la carrière professionnelle des hommes n'est pas pénalisée par le fait d'avoir un enfant.

Encore beaucoup d'incertains sur l'activité des mères de jeunes enfants. Partagés entre, d'un côté leur sentiment sur le travail féminin (des opposants aux inconditionnels), et de l'autre, le jugement qu'ils portent sur la pénalisation que l'enfant constitue pour la carrière des femmes (ou la compatibilité réelle entre l'enfant et l'activité de sa mère), les Français se classent, aujourd'hui, en huit groupes d'importance très inégale quant à leur sentiment sur l'activité des mères de jeunes enfants (encadré).

Résumée, cette classification permet d'évaluer à environ 30% les Français que l'on peut considérer comme des opposants à l'activité féminine, opposants prudents ou irréductibles, qu'ils évoquent ou

non l'enfant pour justifier leurs opinions. Par opposition, les partisans de l'activité féminine, qu'il s'agisse d'inconditionnels, de défenseurs par principe ou de partisans convaincus, constituent au total environ 27% des Français.

Enfin, entre ces deux pôles, les « incertains » représentent quatre Français sur dix. Ils sont, pour les uns, plutôt défavorables à l'activité des mères de jeunes enfants : leur caractéristique est de mettre en avant l'enfant pour expliquer ou justifier l'inactivité de la mère. Pour les autres, il s'agit plutôt de partisans du travail féminin, mais ils sont partagés en ce qui concerne les mères d'enfants en bas âge.

On relève d'ailleurs que si les femmes actives elles-mêmes sont nettement plus souvent partisans de l'activité féminine (41% le sont, contre 27% dans l'ensemble de la population), 39% font partie des hésitants, c'est-à-dire de ceux qui s'interrogent sur la pertinence, non pas tant du travail de la femme, mais de celui des mères de jeunes enfants.

C'est probablement l'importance de ce pourcentage d'individus dont l'opinion reste mitigée sur ce point, aussi bien parmi les femmes actives qu'au sein des parents d'enfants de moins de 6 ans, qui explique en partie le succès de la proposition de principe d'une prestation financière incitant les mères de jeunes enfants à cesser temporairement leur activité : c'est dans ces groupes que l'on pourrait être individuellement le plus intéressé par cette éventuelle prestation. D'autant qu'une telle prestation temporaire ne heurte pas fondamentalement leur système de valeurs plutôt traditionalistes.

En tout état de cause, ne peut-on s'interroger sur ce pourcentage important « d'incertains » quant à l'activité des mères de jeunes enfants ? Ne faut-il pas voir là, pour une partie des Français, le signe d'un véritable conflit ? Tirillées entre d'un côté leur volonté d'exercer une activité professionnelle valorisante et, de l'autre, l'image traditionnelle de la mère que la société leur renvoie comme un reproche intermittent, les mères actives s'interrogent.

Leur doute renvoie certainement, en miroir, à une autre interrogation : celle formulée à la société tout entière sur les moyens qu'elle se donne aujourd'hui pour permettre de concilier au mieux la vie professionnelle des parents et le temps que ceux-ci aspirent à consacrer à l'éducation de leur jeune enfant.

## Pour en savoir plus

L'étude, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisée à partir d'un travail effectué pour le compte de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Il s'intitule : « Activité féminine et jeune enfant », par Georges Hatchuel. Elle est disponible au CRÉDOC (Prix : 210 F).

Les données utilisées sont issues du système permanent d'enquête du CRÉDOC sur « Les Conditions de Vie et les Aspirations des Français » (2 000 personnes interrogées au printemps et à l'automne de chaque année).

## L'activité des mères de jeunes enfants

*Des opposants systématiques aux inconditionnels (\*)*

	en %
<b>Les « opposants »</b> .....	<b>30,3</b>
1. Les opposants systématiques au travail des mères de jeunes enfants .....	9,9
2. Les opposants affirmés à l'activité féminine .....	4,3
3. Les opposants prudents, qui n'envisagent le travail des femmes que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire .....	16,1
<b>Les « incertains »</b> .....	<b>42,9</b>
4. Ceux pour qui la présence d'un enfant justifie ou explique l'inactivité de la mère .....	19,9
5. Les « suiveurs », plutôt favorables à l'activité féminine, mais interrogatifs sur le travail des mères de jeunes enfants .....	23,0
<b>Les « partisans »</b> .....	<b>26,8</b>
6. Les partisans expérimentés du travail féminin .....	19,4
7. Les partisans par principe de l'activité féminine .....	5,0
8. Les inconditionnels de l'activité féminine, coûte que coûte .....	2,4

(\*) Chacun de ces groupes a été obtenu par analyse des réponses fournies à cinq questions d'opinion sur le travail des femmes, l'arrêt temporaire d'activité, la compatibilité entre enfant et travail des deux parents, la pénalisation apportée par l'enfant à la carrière des femmes. Chacun de ces groupes est constitué d'une grande diversité de Français. Autrement dit, même si certains comportent une proportion plus importante qu'en moyenne d'individus âgés, jeunes, diplômés ou aisés, aucun groupe ne se qualifie uniquement par des variables socio-démographiques.

### Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

Directeur de la publication :  
Robert Rochefort

Rédacteur en chef :  
Yvon Rendu

Relations publiques :  
Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris  
Tél. : (1) 40 77 85 00

Diffusion par abonnement uniquement  
160 francs par an - Environ 10 numéros.

Commission paritaire n° 2193 - AD/PC/DC

Réalisation :  
La Souris : 45 21 09 61